

**BATIGERE ILE DE FRANCE**

Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré  
 au capital de 20 888 205 €  
 Siège social : 89, rue de Tocqueville - PARIS (17ème)  
 RCS PARIS B 582 000 105

Annexé à la minute d'un acte  
 reçu par le notaire soussigné  
 le 21 OCT 2009

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le jeudi 11 juin à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire convoquée à 10 heures 30, les Administrateurs de BATIGERE ILE DE FRANCE SA d'HLM se sont réunis au siège social 89, rue de Tocqueville à Paris (17<sup>ème</sup>).

Le Conseil d'Administration a été convoqué, conformément à l'article 14 des statuts, par lettre en date du 28 mai 2009.

Plus de la moitié des Administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

**Sont présents :**

MM.	Robert	BAEHREL	-	Président,
	Jean-François	BUCKET	-	Administrateur,
	Dominique	DUBAND	-	Administrateur,
	Edgar	FISSON	-	représentant BATIGERE-SAREL,
	Claude	GERARD	-	Administrateur représentant les locataires,
	Noël	GIROD	-	représentant BATIGERE NORD-EST,
	Christian	GITIAUX	-	Administrateur,
	Didier	GUILLOT	-	Administrateur,
	Pierre-Malo	HECQUET	-	représentant le Département de Paris,
	Jean-Marie	SCHAACK	-	Administrateur,
Mmes	Claude	BRUN	-	Administrateur,

**Sont excusés :**

MM.	Vincent	BENAYACHI	-	Administrateur représentant les locataires,
	Gérard	GADRAT	-	Administrateur,
	David	VADILLO	-	Administrateur représentant les locataires,
Mmes	Christine	JUILLAND	-	Administrateur,
	Dominique	VARAGNE	-	représentant BATIGERE SAS,
	Cécile	CHOPARD	-	représentant le CAS du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire,
			-	Administrateur,
			-	représentant le Département des Hauts-de-Seine,

**Assistent également à la réunion :**

M.	Michel	CIESLA	-	Directeur Général,
Mme	Sylvie	HOROVITZ	-	Membre invité
Mme	Catherine	LE STER	-	Représentant le Comité d'Entreprise
M.	Benjamin	SENSE	-	Commissaire aux Comptes,
M.	Laurent	VUIDEL	-	Représentant le Comité d'Entreprise
M.	Nicolas	ZITOLI	-	Membre invité
Mme	Caroline	DUMOULIN	-	Secrétaire du Conseil.

Après avoir remercié les Administrateurs de leur présence et excusé les Administrateurs absents, le Président ouvre la séance.

Il souhaite tout d'abord s'excuser auprès des Administrateurs d'avoir dû modifier l'horaire du Conseil d'Administration en raison de la tenue d'une réunion du comité d'engagement à laquelle doit assister M. CIESLA.

Puis, le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2009
2. Direction Générale
3. Rapport d'activité
4. Rapport annuel sur l'exécution des Contrats
5. Rapport du Comité d'audit
6. Affaires domaniales, financements et clôtures d'opérations
7. Affaires diverses

---

## **2. DIRECTION GENERALE**

Le Président informe le Conseil d'Administration que M. Michel CIESLA, appelé à occuper les fonctions de Directeur Général Délégué de BATIGERE SAREL, n'exercera plus ses fonctions de Directeur Général de BATIGERE ILE DE FRANCE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Le Président et l'ensemble du Conseil d'Administration remercient M. Michel CIESLA pour le travail accompli au sein de la Société dans le cadre de son mandat et lui souhaite un plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Le Président propose au Conseil d'Administration de nommer en remplacement M. Stanislas JOBBE-DUVAL au poste de Directeur Général de la Société.

Il présente le parcours professionnel de M. Stanislas JOBBE-DUVAL, tout en rappelant qu'il a occupé différents postes au sein du Groupe BATIGERE et notamment ceux de Responsable Financier de BATIGERE SAREL, Directeur Régional de BATIGERE à Lyon et Directeur Général de QUADRAL. Il est actuellement Directeur Général de la SA d'HLM FIAC.

Le Président précise que les membres du Pacte d'actionnaires et les Administrateurs représentant CILGERE GIPEC au sein du Conseil d'Administration ont émis un avis favorable à cette nomination dans le cadre de la réunion de concertation qui a eu lieu le 11 juin 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de nommer M. Stanislas JOBBE-DUVAL au poste de Directeur Général de la Société pour une durée de 3 ans renouvelable et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, notamment :

- régir, gérer et administrer tous les biens et affaires de la Société ;
- signer la correspondance ;
- contracter tous engagements et toutes conventions avec toutes les personnes physiques ou morales avec lesquelles la Société peut être ou pourra entrer en contact pour l'exercice de son objet statutaire ;
- faire ouvrir tous comptes en banque et de chèques postaux, ainsi qu'auprès des Caisses d'Epargne et de la Trésorerie Générale, faire fonctionner ces comptes ainsi que ceux déjà existants, verser toutes sommes au crédit desdits comptes, retirer toutes sommes portées à ce crédit partiellement ou totalement, soit par le retrait effectif, soit par virement à tous autres

- comptes, émettre, signer et endosser tous chèques, signer tous mandats, reçus ou ordres de virement, se faire délivrer tous carnets de chèques ;
- consentir tous transports ou cessions de créances avec ou sans garantie aux prix et conditions qu'il jugera convenables ;
  - souscrire, accepter, endosser tous effets de commerce, présenter tous bordereaux à l'encaissement ;
  - déposer et retirer tous titres et valeurs, signer tous récépissés ou reçus, en donner décharge ;
  - demander le transfert ou la conversion au porteur de tous titres nominatifs ;
  - retirer le montant du remboursement de tous titres amortis ;
  - faire tous emplois de fonds ;
  - donner toutes cautions ou avals sous réserve de l'approbation préalable du Conseil d'Administration ;
  - affecter toutes valeurs et créances en nantissement à la garantie de toutes opérations effectuées au nom de la Société, les aliéner ;
  - solliciter toutes ouvertures de crédit en banque, les utiliser ;
  - résilier toutes locations ;
  - tirer toutes traites et lettres de change sur les débiteurs de la Société, les endosser et acquitter, ainsi que tous effets de valeurs qui auraient été passés à l'ordre de la Société ou souscrits à son profit, présenter tous bordereaux à l'escompte, en toucher le montant, arrêter tous comptes courants et autres, faire faire tous protêts, dénonciations et comptes de retour, signer tous chèques et mandats, accepter toutes traites ;
  - toucher et recevoir toutes sommes qui sont et pourront être dues à la Société à quelque titre et pour quelque cause que ce soit ;
  - demander à toutes Banques ou Etablissements de crédit toutes cautions en faveur de la Société ;
  - se présenter à tous bureaux, Ministères, Directions, Commissions et Administrations que besoin sera, signer et adresser toutes pétitions et réclamations, produire tous titres et pièces, les certifier véritables, retirer tous bons, mandats, lettres d'avis et ordonnances de paiement au nom de la Société, en recevoir le montant ;
  - former toutes demandes de dégrèvements et restitution d'impôts, contributions et droits généralement quelconques, présenter à cet effet tous mémoires et pétitions ;
  - retirer de la poste ou de toutes messageries et entreprises de transports les lettres, caisses, paquets et ballots, chargés ou non, à l'adresse de la Société, se faire remettre tous dépôts, donner toutes décharges, toucher tous mandats-poste ou télégraphiques, contracter tous abonnements pour le téléphone, faire ouvrir, fonctionner et arrêter tous comptes de chèques postaux ainsi que ceux déjà existants ;
  - consentir au nom de la Société comme bailleuse ou accepter comme preneuse, tous baux et locations pour le temps et aux charges et conditions qu'il avisera, accepter et consentir toutes prorogations, cessions et résiliations de baux ;
  - faire toutes transformations et constructions nouvelles sur les immeubles appartenant à la Société, ainsi que tous aménagements dans les locaux occupés par elle, s'entendre avec tous

- entrepreneurs, faire faire également toutes réparations, passer tous devis et marchés, régler tous mémoires, en solder le montant ;
- contracter toutes assurances, les résilier ;
  - nommer et révoquer tous agents et employés de la Société, fixer leurs traitements, salaires, indemnités et gratifications ;
  - en cas de faillite ou de redressement judiciaire de quelque débiteur, prendre part à toutes assemblées et délibérations de créanciers, nommer tous syndics et agents, signer tous concordats et contrats d'union, s'y opposer, produire tous titres et pièces, affirmer la sincérité des créances de la Société, contester celles des autres créanciers, faire toutes remises ;
  - à défaut de paiement, et en cas de difficultés quelconques, paraître, tant en demandant qu'en défendant, devant tous juges et tribunaux compétents, obtenir toutes décisions judiciaires ou administratives, les faire exécuter par toutes voies et moyens de droit, constituer tous avoués et tous avocats, les révoquer, en constituer d'autres, intervenir dans toutes instances, prendre toutes inscriptions, former toutes oppositions, procéder à toutes saisies mobilières et immobilières, donner tous pouvoirs spéciaux à ce sujet. Convertir toutes saisies immobilières en ventes par publications volontaires, provoquer tous ordres et distributions, y produire, prendre part à toutes assemblées de créanciers, affirmer toutes créances, obtenir tous bordereaux de collocation, en toucher le montant, consentir tous arbitrages, compromis, transactions, accepter toutes garanties et tous débiteurs, accorder toutes prorogations de délais ;
  - de toutes sommes reçues ou payées, donner ou retirer bonnes et valables quittances et décharges, désister la Société de tous droits, actions, privilèges ou hypothèques, faire mainlevée et consentir la radiation de toutes inscriptions, saisies, oppositions et empêchements quelconques, le tout avec ou sans constatation de paiement ;
  - constituer toutes demandes de crédits ou d'emprunts auprès des organismes prêteurs légalement habilités, signer tous contrats de prêts ou d'emprunts, faire fonctionner ces contrats ainsi que ceux déjà existants, souscrire les billets créés en mobilisation de ces crédits, déléguer tous pouvoirs spéciaux à cet effet ;
  - acquérir ou céder tous biens ou droits immobiliers aux prix et conditions qu'il jugera convenables, enchérir et surenchérir à toutes ventes publiques, accepter toutes déclarations de command, fixer les époques d'entrée en jouissance, convenir du mode et des époques de paiement, en fixer et acquitter le prix ;
  - aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et procès-verbaux, élire domicile, substituer une ou plusieurs personnes dans tout ou partie des pouvoirs ci-dessus, tout en conservant lui-même la faculté d'exercer lesdits pouvoirs, suspendre ou révoquer tous mandataires substitués et, généralement, faire le nécessaire.

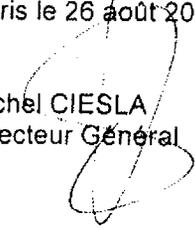
Au titre de son mandat social de Directeur Général, M. Stanislas JOBBE-DUVAL ne percevra aucune indemnité.

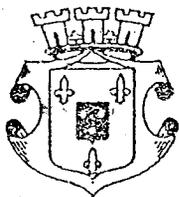
La liste des fondés de pouvoir reste inchangée.

.....

Pour extrait certifié conforme  
Paris le 26 août 2009

Michel CIESLA  
Directeur Général





G.F.F. Monsieur G. MARQUE

Tour Franklin CEDEX n° 11

92081 PARIS LA DEFENSE

Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

le 21 OCT. 2009

Dossiers n° 062 82 D0343 et 85 1175

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles R 460-1 et suivants,

VU les arrêtés en dates des des 27 septembre 1982 et 1er août 1985

Délivrés par le Maire de Puteaux

Accordant le permis de construire au G.F.F. SCI MINERVE 3 représentée par  
M. J.C. BERNAY

pour édifier un bâtiment (R17) à usage d'habitation

à PUTEAUX, 35 rue de la République

VU la déclaration d'achèvement de travaux reçue le 9 octobre 1985

VU le recolement des travaux effectué le 12 décembre 1985

Vu la lettre de la Direction Départementale de l'Equipement des Hauts-de-Seine du 22 décembre 1985 proposant de délivrer le certificat de conformité ci-après :

Le Maire de PUTEAUX

certifie que les travaux visés ci-dessus sont, en ce qui concerne l'implantation des constructions, leur destination, leur nature, l'aspect extérieur, les dimensions, l'arrangement des abords, conformes aux prescriptions du permis de construire et aux documents qui lui sont annexés.

Fait à PUTEAUX, le 29 JAN. 1986



LE MAIRE

Charles COCCALDI - RAYNAUD  
Vice-Président  
du Conseil Général des  
Hauts-de-Seine,

N.B. : Le présent certificat ne concerne, comme le permis de construire, que les dispositions et règles d'Urbanisme.

Le présent certificat de conformité est transmis au représentant de l'Etat conformément aux dispositions de l'article L 421-2-4 du Code de l'Urbanisme.



VILLE DE PUTEAUX

131 rue de la République  
92800 PUTEAUX  
Service Urbanisme  
☎ 01 46 92 92 25  
☎ 01 49 01 93 67

3

Note de

**RENSEIGNEMENT  
D'URBANISME**

**Demande déposée le 10/07/2009 - V/Réf : B8428**

**N° RU 092 062 09 00351**

Par : **Monsieur BARDEL Pierre**  
Demeurant à : **4 rue Montgallet  
75012 PARIS**

Propriétaire: **BATIGERE IDF**

Sur un terrain sis à : **35-37 RUE DE LA REPUBLIQUE  
14 RUE PAUL LAFARGUE**

**Q 289 (8366 m<sup>2</sup>)**

**Lot (s) n° : -**

Superficie : 8366 m<sup>2</sup>

Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

le **21 OCT 2009**

**CADRE A : DROIT DE PREEMPTION, ET BENEFICIAIRE DU DROIT**

*Droit de préemption urbain renforcé (D.P.U.R.)*

Bénéficiaire(s) : Commune

**CADRE B : NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN**

POS PARTIEL N°3  
ZONE UA2

Il s'agit d'une zone à caractère mixte située de part et d'autre du périphérique et comprenant le quartier Galliéni et celui du Minerve.

**CADRE C : NATURE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE APPLICABLE AU TERRAIN**

Périmètre de protection de captage des eaux potables

SERVITUDES RADIOELECTRIQUES

Centre de Puteaux (92.22.13)

SERVITUDES RADIOELECTRIQUES

Suresnes Fort du Mont-Valérien (92.02.61) - (92.14.05)

SERVITUDES RADIOELECTRIQUES

Centre de Courbevoie - Tour GAN

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

Aéroport du Bourget : Servitudes aéronautiques de dégagement  
approuvé par décret du 27.11.1969.

**CADRE D : OPERATIONS CONCERNANT LE TERRAIN**

Périmètre d'Opération d'Intérêt National

**CADRE E : OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**

- Toute demande d'assainissement doit être effectuée auprès de la société EAU ET FORCE au 0810 378 378
- Arrêté Préfectoral DDE/GEP n° 2006/077 du 7 février 2006 relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs des biens immobiliers situés sur la Commune de Puteaux (à consulter sur le site internet de la Préfecture)
- Par arrêté préfectoral en date du 16 mai 2000, l'ensemble du Département des Hauts-de-Seine est classé en zone à risque d'exposition au plomb
- Par arrêté Préfectoral n° 2004.355 du 22 décembre 2004, l'ensemble du territoire du Département des Hauts-de-Seine est classé en zone contaminée ou susceptible de l'être par les termites.
- L'immeuble n'est atteint par aucune des opérations de voirie résultant du POS de la Ville de PUTEAUX
- L'immeuble ne fait pas l'objet d'un arrêté de péril, d'une interdiction d'habiter, d'une procédure d'insalubrité

*La présente notice d'urbanisme fait état des renseignements connus à ce jour par l'autorité indiquée ci dessus. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative quelconque, ni un certificat d'urbanisme.*

Fait à PUTEAUX

Le **24 JUIL. 2009**



Joëlle CECCALDI-RAYNAUD

Maire de Puteaux  
Député des Hauts-de-Seine

Département :  
HAUTS DE SEINE

Commune :  
PUTEAUX

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

4

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
NANTERRE  
235, Avenue Georges Clémenceau  
92000 NANTERRE  
tél. 01 41 37 84 79 -fax 01 41 37 86 48  
cdif.hts-seine-nord-  
nanterre@dgi.finances.gouv.fr

Section : 0Q

Échelle d'origine : 1/500

Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 08/07/2009  
(fuseau horaire de Paris)

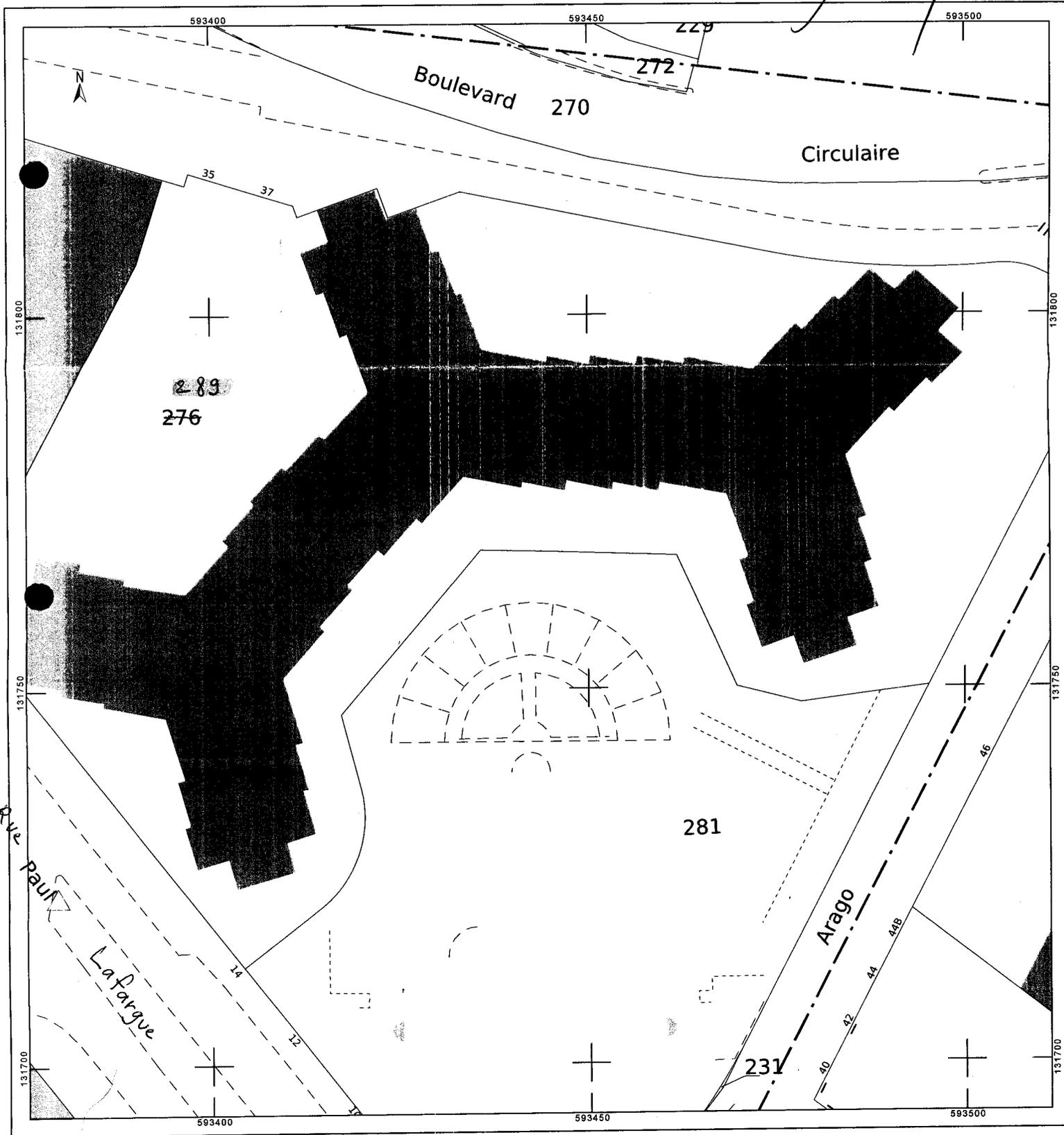
©2007 Ministère du budget, des comptes  
publics et de la fonction publique

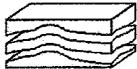
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

le 21 OCT 2009





3 avenue du colonel Henri Rol-Tanguy, 75014 PARIS

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT SUR LES CARRIÈRES

**PARTIE À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR**

Date de la demande : 06/07/2009 (Etablir une demande de renseignement par propriété)  
Joindre impérativement un plan de situation (ne pas agraffer)  
+ un plan parcellaire

Références : \_\_\_\_\_

9	2	8	0	0
---	---	---	---	---

 Code postal

Q
---

 Sect. Cadast.

2	8	9
---	---	---

 Parcelle

Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 06 2009

Adresse : 35 Rue de la République  
92800 PUTEAUX

Les renseignements ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Il est rappelé que le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol (art. 552 du Code Civil). Ces informations ne sont pas suffisantes pour compléter l'état des risques naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'Environnement

**SOUS RÉSERVE DE VÉRIFICATION PAR TOUS LES MOYENS APPROPRIÉS, LA SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ EST LA SUIVANTE :**

**1° Par rapport aux zones de carrières connues :**

- en dehors       en zone de carrière <sup>(1)</sup>       possibilité de remblais dus à d'anciennes sablières, glaisières, ou à du nivellement <sup>(1)</sup>

**2° Particularités du sous-sol :**

	T	Pa	Pr		T	Pa	Pr
ancienne carrière de calcaire grossier souterraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ancienne carrière de gypse souterraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne carrière de calcaire grossier à ciel ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ancienne carrière de gypse à ciel ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne carrière de craie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ancienne sablière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne glaisière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

T : en totalité, Pa : en partie, Pr : à proximité

**3° Nature des travaux réalisés pour la stabilité du bâti faisant partie de la propriété :**

	Pa		Pa
<input type="checkbox"/> Aucun (ou non communiqués à l'IGC)		<input type="checkbox"/> Consolidations souterraines en carrière par piliers	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Fondations superficielles armées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Consolidations souterraines par injection	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Fondations profondes prenant appui sur le sol de la Carrière <input type="checkbox"/> à ciel ouvert <input type="checkbox"/> souterraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Remblaiement de la carrière	<input type="checkbox"/>
Pa : en partie		<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/>

**4° Terrain exposé à un risque naturel : possibilité de dissolution du gypse antéludien :**

<sup>(1)</sup> propriété incluse dans la zone délimitée

- Seine-Saint-Denis par arrêtés préfectoraux du 21 mars 1986 et du 18 avril 1995

<sup>(1)</sup> Pour ces propriétés, il peut être prescrit des travaux de reconnaissance ou de confortement du sous-sol et/ou de fondations dans le cas d'une demande d'autorisation de bâtir

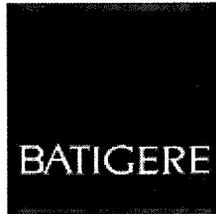
**5°  La commune est dotée d'un PPRN mouvement de terrain**

L'inspection générale des carrières ne donnant aucun renseignement par téléphone, un bureau d'accueil est ouvert pour toute précision orale les lundi, mercredi et vendredi matin de 9 h à 12 h.

Paris, le : 06/07/2009

3 avenue du Colonel Henri Rol-Tanguy  
75014 PARIS

COMMUNE DE PUTEAUX  
(HAUTS-DE-SEINE)



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

le 21 OCT 2009

# ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN COPROPRIÉTÉ

d'un immeuble sis :  
n°35, rue de la République

**Parcelle cadastrée section Q n°289**

## **Diagnostic technique préalable**

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 – Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

Dossier : 08 1918-1  
24 juillet 2009  
Mis à jour le :

# **DIAGNOSTIC TECHNIQUE**

## **État apparent de l'immeuble**

---

---

Diagnostic technique préalable à la mise en copropriété d'un immeuble achevé depuis plus de quinze ans établi en application des dispositions de l'article L111-6.2 du Code de la Construction et de l'habitation.

---

---

### **I. Rappel règlementaire**

Art. L. 111-6.2 (créé par la Loi. n° 2000-1208 du 13 décembre 2000, dite Loi SRU, art. 74, I)

*« Toute mise en copropriété d'un immeuble construit depuis plus de quinze ans est précédée d'un diagnostic technique portant constat de l'état apparent de la solidité du clos et du couvert et de celui de l'état des conduites et canalisations collectives ainsi que des équipements communs et de sécurité. »*

### **II. Description de la mission**

Le présent rapport porte sur la constatation de l'état apparent de l'immeuble. Il est établi au vu du constat visuel effectué depuis les parties communes, sans investigations spéciales ni démontages.

Le présent rapport ne saurait en aucune manière constituer un diagnostic des possibles pathologies de l'immeuble ni contenir d'éventuelles prescriptions sur les travaux à entreprendre.

La liste des contrats d'entretien courant sur l'immeuble est issue des informations transmises par le propriétaire à la date du 20 mai 2009. Il n'est pas fait interprétation des contrats.

### **III. Description générale de l'immeuble**

L'immeuble objet du présent diagnostic, est constitué d'un bâtiment dénommé « Minerve III » de dix-huit étages élevé sur deux niveaux de sous-sol, de construction industrielle du début des années 1980. Le bâtiment est situé en retrait de la rue de la République au nord du terrain et en retrait de la rue Arago à l'est du terrain. A l'ouest, il est séparé d'un bâtiment dénommé « Minerve II » par des joints de dilatation.

Un jardin est situé au nord et à l'est, une voie privée au sud dont l'accès est commandé par une barrière automatique.

Des ventilations du sous-sol aboutissent dans les espaces extérieurs.

Les façades sont faites de panneaux lourds préfabriqués en béton.

Les ouvertures (portes et fenêtres) sont en aluminium.

La couverture est constituée de toitures terrasses :

- inaccessibles aux dix-huitième et dix-neuvième étages, la protection est composée de graviers,
- accessibles aux niveaux inférieurs car utilisée par les occupants de l'immeuble (du treizième au seizième étage), la protection est composée de dallage.

L'ensemble des éléments constitutifs du clos et du couvert semblent être d'origine et témoignent d'un entretien régulier.

L'immeuble comporte deux sous-sols occupant une partie de l'emprise, auxquels on accède par un escalier extérieur ou par la cage principale. Un hall, un escalier et trois ascenseurs distribuent tous les niveaux.

L'immeuble dispose du chauffage collectif, de la VMC et de deux colonnes vide-ordures.

#### **IV. État apparent de la solidité du clos et du couvert**

##### **1. Ouvrages constituant l'ossature**

Nous n'avons pas noté en sous-sol de dégradation des parties apparentes des murs porteurs ou des fondations.

Les murs extérieurs, les façades et les planchers ne font apparaître aucune dénivellation, décalage ou inclinaison notable.

L'escalier en béton pour la desserte des étages et du sous-sol est en bon état.

Le sol des parkings en béton est en bon état apparent. Sa peinture présente des traces régulières d'usure. Le plafond est en béton brut. L'ensemble est en bon état apparent.

Une fuite est cependant visible au deuxième sous-sol, au droit de l'emplacement de stationnement n°141 : de l'eau coule du plafond au goutte à goutte de façon ininterrompue.

##### **2. Ouvrages assurant le clos**

Les joints de dilatation côté rue de la République sont couverts par un couvre-joint en zinc au niveau du sol, partiellement recouvert de mousses, et par un couvre-joint en aluminium sur la façade, en bon état apparent.

Le joint de dilatation côté voie privée n'est pas couvert.

Les murs de clôture sur rue sont en bon état apparent. Les clôtures du jardin côté rue Arago sont un peu déformées. Les ventilations situées en rez-de-chaussée dans les espaces verts sont en bon état apparent.

Toiture terrasse du dix-neuvième étage : Elle n'a pas été vue.

Toiture terrasse du dix-huitième étage : Elle est en bon état apparent général. Les graviers sont répartis également sur toute sa surface. Des plantes parasites poussent partout. Les grilles des descentes pluviales sont déformées. Les acrotères sont en bon état apparent, leur couverture est en bon état apparent, et les relevés sont en bon état apparent.

Une cheminée en métal est penchée et son chapeau pare pluie est cassé.

Toitures terrasses des étages inférieurs : Elles ont été observées à partir du dix-huitième étage. Elles sont en bon état apparent (acrotères protégés, dalles au sol visibles non cassées). Les échelons métalliques permettant la pose d'une échelle pour aller d'une terrasse à l'autre sont rouillés.

Une cheminée en pvc n'a plus sa protection chapeau pare pluie.

Sur les toitures terrasses des étages inférieurs se trouvent certains ventilateurs d'extraction, dans des espaces clos par des grillages. Sur la toiture terrasse du dix septième étage, seule visible correctement, ces grillages existants sont en bon état apparent, mais ne sont pas tous de la même hauteur, et certains sont manquants. Dans ces espaces nous avons noté la présence de divers jouets et pots vides qui y sont entreposés. Dans un de ces espaces réservés, un arbre parasite fait déjà plusieurs mètres de haut, et des plantes poussent entre les dalles.

L'amélioration des accès terrasses est prévu sur 2009.

Les fenêtres sont en bon état apparent (châssis aluminium).

Les portes d'entrée de l'immeuble côté rue de la République sont vitrées, les cadres sont en aluminium. Sur une des portes, un élément d'un battant est manquant. La porte d'entrée de l'immeuble côté voie privée, vitrée avec châssis en métal, est en bon état apparent. La porte d'entrée du local poubelles donnant sur la voie privée, en métal plein, est en bon état apparent.

## **V. Conduits et canalisations collectives**

### **1. Eau**

Les canalisations d'eau potable visibles depuis les parties communes sont en bon état apparent.

Le local branchement eau est propre et en bon état apparent. Les vannes générales présentent des signes importants de corrosion. Deux segments sont plus récents, comprenant le compteur général, et un raccord en pvc avec vanne. Un départ vers « EF puisage » ne comporte pas de compteur, et un départ vers « EF arrosage » comporte un compteur. Ces deux départs sont repérés et en bon état apparent. Deux plaques au sol doivent permettre l'accès au local branchement égout situé au deuxième sous-sol. Elles sont très rouillées et encrassées et n'ont pas été ouvertes.

Les descentes d'eau de pluie visibles en sous-sols sont en bon état apparent. Des traces de corrosion sont visibles au niveau du sol.

Les canalisations d'évacuation en fonte et en gré sont en bon état apparent. On remarque quelques traces de rouille et de coulures au niveau de certains branchements, ainsi que quelques traces de fuites anciennes. Un branchement neuf a été créé en pvc. Le local branchement égout n'a pas été vu.

Une fuite existe au droit de la place de stationnement n°55, l'eau s'écoule de façon continue.

Les canalisations d'eau chaude dans les parties communes sont repérées dans les sous-sols et en bon état apparent, avec quelques légères traces de rouille aux jonctions. Le calorifugeage des conduits est en bon état apparent et présente de rares dégradations.

## **2. Chauffage**

Les canalisations de chauffage dans les parties communes sont repérées dans les sous-sols et en bon état apparent, avec quelques légères traces de rouille aux jonctions. Le calorifugeage des conduits est en bon état apparent et présente de rares dégradations.

Les gaines techniques du réseau de chauffage et d'eau chaude situées dans les étages sont propres et vides d'objets parasites. De rares leviers de manœuvre des vannes sont cassés ou absents. Les gaines du rez-de-chaussée sont encombrées d'objets parasites.

## **3. Ventilation Mécanique Contrôlée**

Les éléments du réseau de VMC visibles en toiture terrasse sont en bon état apparent :

- ✓ Les ventilateurs d'extraction n'ont pas été observés de façon suffisante pour contrôler leur fonctionnement,
- ✓ Le réseau aéraulique est en bon état apparent mais la peinture est abîmée,
- ✓ Les caissons de piquage terrasse sont en bon état apparent mais la peinture est abîmée,
- ✓ Les bouches d'air neuf et les bouches d'extractions ne sont pas visibles des parties communes.

## **4. Installation électrique**

Deux panneaux électriques nommés « ventilateur » sont situés aux premier et deuxième sous-sols : Celui situé au deuxième sous-sol porte la mention de vérification au 17-06-06 tandis que celui du premier sous-sol ne porte aucune mention.

Le local général électrique situé au premier sous-sol est propre. Des objets y sont entreposés.

Le local électrique situé sur le palier du premier sous-sol est propre et les boîtiers sont repérés. Mais l'éclairage ne fonctionne pas.

Le local services généraux situé sur le palier du premier sous-sol est propre et les boîtiers sont repérés.

Le local électrique situé sur chaque palier du rez-de-chaussée au dix septième étage est propre, les compteurs individuels par lot sont dans une gaine fermée. Les locaux du rez-de-chaussée et du premier étage sont encombrés.

Le réseau télécom de Neuf Cegetel est propre et bien entretenu : un boîtier au premier sous-sol avec des branchements repérés, et un local sur chaque palier du rez-de-chaussée au dix-septième étage. Seul celui du rez-de-chaussée est un peu encombré. Les autres sont propres, vides et repérés.

Le système de contrôle d'accès est en état de fonctionnement (digicode et interphone). Des travaux de maintenance ont été réalisés en 2007.

Une sortie de fil électrique sous boîtier simple et étanche est visible dans le jardin sur rue de la République, sans raccord.

## **5. Conduits de gaz**

L'immeuble n'est pas raccordé au réseau gaz.

## **VI. Équipements communs et de sécurité**

### **1. Ascenseurs**

Les trois ascenseurs sont en bon état apparent. Les cabines sont propres, mais n'ont pas d'affichage du rappel des règles de sécurité ou d'urgence. Une modernisation des ascenseurs a été entreprise en 2008 (échéance 2013-2015).

L'accès au local machinerie ascenseurs situé dans le sas du dix huitième étage n'est pas fermé à clef (note sur la porte « Ne pas fermer à clef. Clef perdue »). Seul le sas d'accès est fermé à clef.

Les dernières visites de contrôle sont datées du 25-05-09 pour les ascenseurs A et B et du 18-06-09 pour l'ascenseur C.

### **2. Portes automatiques de garages**

Le bâtiment dispose de parkings en sous-sols.

L'accès au parking souterrain est commandé par deux portes basculantes en état de fonctionnement.

L'accès à la voie privée est commandé par une barrière automatique en état de fonctionnement.

### **3. Chaufferie**

L'immeuble dispose d'une sous-station. Des travaux d'amélioration ont été réalisés en 2006.

L'ensemble des installations est en bon état d'entretien et de fonctionnement, mis à part une fuite.

La maintenance est assurée par un prestataire extérieur selon un contrat d'exploitation avec Cegelec.

La dernière visite mensuelle a été faite le 07-07-09.

L'immeuble dispose d'un adoucisseur, dans lequel le dernier ajout de sel a été fait par la société amec-spie en date du 13-12-07.

On note la présence de calcaire sur le branchement d'un réservoir.

#### **4. Sécurité incendie**

La mise en conformité de la sécurité incendie a été réalisée en 2006.

L'immeuble dispose d'un système de désenfumage dans la cage d'escalier.

L'immeuble dispose d'une colonne sèche avec vidange au premier sous-sol.

L'immeuble dispose d'éclairage de secours dans les sous-sols. Le réseau a été modernisé en 2008. Un local batterie situé au rez-de-chaussée est moyennement propre : de vieilles batteries présentent de nombreuses traces de coulures. Dans un autre local se trouve un « redresseur chargeur H3300 ». Le local et l'appareil sont propres.

Le bac à sable est plein et pelle et seau sont présents, tandis qu'au premier sous-sol il manque la pelle.

Des extincteurs sont présents dans l'immeuble, révisés à la date de 06-2009, sauf celui situé dans le LCR du rez-de-chaussée, révisé à la date de 12-2007.

#### **5. Colonnes de vide-ordures.**

L'immeuble est équipé de deux colonnes de vide-ordure. Les locaux situés sur chaque palier du premier au dix-septième étage sont propres et équipés d'un point d'eau.

Les vidoirs sont en bon état apparent.

Le local de réception des ordures est propre et en bon état apparent.

#### **6. Autres équipements**

Les autres éléments d'équipements visibles sont les suivants :

Eclairage extérieur. Les équipements sont en bon état apparent. L'amélioration de l'éclairage est prévue sur 2009.

Pompes de relevage. Les boîtiers de commande sont en bon état apparent et repérés par des numéros. Le remplacement des pompes de relevage est prévu sur 2009.

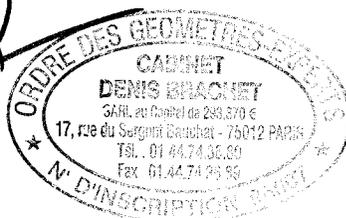
Le surpresseur n'a pas été vu, mais son remplacement est prévu sur 2009.

Informations relative aux contrats d'entretien

Équipement	Type de contrat	Période	Entreprise
Chaufferie – Primaire	Fourniture de chaleur	01-09-2002	Enertherme
VMC sanitaire (logement, moteur, extracteur...)	P2	20-11-07 au 31-12-10	Poncet
Ascenseur		01-05-08 au 31-12-10	Kone
Sécurité incendie (extincteur, bac, seau, hors chaufferie)		01-02-07 au 31-01-10	Ycars
Porte de parking		01-01-06 au 31-12-10	Kone
Sécurité incendie (colonne sèche, tirez lâchez compris lanterneaux et treuil, commande co2, dad, grille de ventilation, porte coupe feu, baes...)		30-06-08 au 30-06-10	SPEM
Compteur individuel d'eau chaude		25-07-02 et avenant du 15-07-08 au 31-12-10	Ista
Chaufferie	entretien P2 + P3 et travaux de mise en conformité	01-07-07 au 30-06-15	Cegelec
Dératisation, désinsectisation, désinfection		01-10-05 au 30-09-11	CIG
Espace vert		01-04-07 au 31-12-11	Frasnier

Fait à Paris, le 24 juillet 2009

Le Chargé de l'affaire

# DIAGNOSTIC TECHNIQUE

## État apparent de l'immeuble

### ANNEXE DESCRIPTIVE

#### I. Typologie générale

##### a) Nature de la construction :

Construction de type régional

Construction traditionnelle

✓ Construction industrialisée

Type d'immeuble :

Isolé  mitoyen enclavé sur rue  autre

Date estimée de la construction : 1980

##### b) État apparent :

Aspect général de l'immeuble :

Neuf  Entretien  Médiocre  Délabré

#### II. Constat visuel

##### 1. Solidité du clos et du couvert

##### c) Ouvrages constituant l'ossature:

###### Fondations visibles en sous sol :

Fondations	Neuf	<input checked="" type="checkbox"/> Entretien	Médiocre	Délabré
Sols	Neuf	<input checked="" type="checkbox"/> Entretien	Médiocre	Délabré

###### Ouvrage en superstructure:

Poteaux, poutres, voile, dalle...	Neuf	<input checked="" type="checkbox"/> Entretien	Médiocre	Délabré
Sol, terrasse, terre-plein...	Neuf	<input checked="" type="checkbox"/> Entretien	Médiocre	Délabré
Façades	Neuf	<input checked="" type="checkbox"/> Entretien	Médiocre	Délabré

## d) Ouvrages assurant le clos

### Menuiseries :

#### 1) Fenêtres :

❖ Métal Neuf Entretenu Médiocre Délabré

#### 2) Portes :

❖ Métal Neuf Entretenu Médiocre Délabré

#### 3) Volets :

❖ Métal Neuf Entretenu Médiocre Délabré

#### 4) Charpente - SANS OBJET -

### Couverture

❖ Terrasse Neuf Entretenu Médiocre Délabré

## 2. Conduits et canalisations collectives

### a) Eau

#### 1) Alimentation eau froide

❖ Galva Neuf Entretenu Médiocre Délabré

#### 2) Alimentation eau chaude

❖ Galva Neuf Entretenu Médiocre Délabré

#### 3) Évacuation

❖ Fonte Neuf Entretenu Médiocre Délabré

❖ Grès Neuf Entretenu Médiocre Délabré

❖ PVC Neuf Entretenu Médiocre Délabré

### b) Chauffage

1) Colonne distribution Neuf Entretenu Médiocre Délabré

2) VMC Neuf Entretenu Médiocre Délabré

### c) Installation électrique

1) Colonnes de distribution Neuf Entretenu Médiocre Délabré

2) Distribution, éclairage Neuf Entretenu Médiocre Délabré

### d) Courants faibles

1) Interphone, vidéophone, code Neuf Entretenu Médiocre Délabré

2) Réseau télévision, câble Neuf Entretenu Médiocre Délabré

### e) Conduits de gaz

- Pas de gaz dans l'immeuble

## 3. Équipements communs et de sécurité

### a) Ascenseurs

1) Fonctionnement	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré
2) Aspect	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré

### b) Portes automatiques de garages

1) Fonctionnement	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré
2) Aspect	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré

### c) Chaufferie

1) Fonctionnement	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré
2) Aspect	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré

### d) Sécurité incendie

1) Aspect	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré
2) Châssis de désenfumage	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré
3) Éclairage de secours	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré

### e) Colonnes de vide-ordures

4) Aspect du local	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré
5) Vidoir	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré

## 4. Autres équipements

1) Pompes	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré
2) Surpresseurs	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré
3) Pompes de relevage	Neuf	Entretenu	Médiocre	Délabré

### Remarques :

- Equipements non visibles.

7

**SCM de LA RUBIA - DEVAUX**

JLR+ J. de LA RUBIA, Dr. Urbaniste OPQU, Architecte D.E.S.A, gérant - Ordre des Architectes 0144r  
S. DEVAUX, Géomètre-Expert D.P.L.G., Ordre des Géomètres-Experts 4822

40, Rue des Sorrières - 92190 Meudon - Tél. : 01.45.07.08.66 + Fax : 01.45.07.95.58 / e-mail : jlr.plus@wanadoo.fr  
Sarl au capital de 1000 Euros - Siret 433 823 523 00017 APE 748 K.. MAF 252185/P1

Meudon, le 28 Novembre 2001

**GFF - VALORIAL**

Tour Franklin GFF- Défense 8  
92042 Paris La Défense  
Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

le 21 OCT. 2009

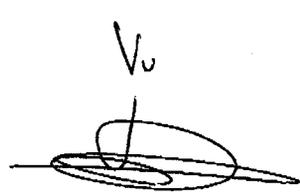
V/ Réf. : MM  
Mlle. Magali MICHEL  
N/Réf. : 01/205-3

**RAPPORT DE DIAGNOSTIC AMIANTE**  
relatif à un immeuble bâti à usage d'habitat

Propriété de : **SI MINERVE III**  
 Demandeur : Société G.F.F. VALORIAL, Gérant  
 Immeuble, sis : 35, Rue de la République à Puteaux ( 92800 )  
 comprenant :  
 - Appartements : 190 unités sur 18 niveaux ( RDC à 17è) et  
 - Caves n° portes : 1 à 66 à Rez de Chaussée et  
 67 à 147 au 1<sup>er</sup>. et 2<sup>ème</sup>. S/Sols.  
 - Parkings; emplacements n° 1 à 170 ; situés au 1<sup>er</sup>. / 2<sup>ème</sup>. S/Sol.

Contrôleur : J. de LA RUBIA  
 Formation G.E.P.A. - Paris " l'amiante et autres produits dangereux "

Date du relevé : le 19, 20 et 21 Nov. 2001

Vu  


Sté. JLR +  
J. de LA RUBIA, gérant 

**JLR +** Société d'Urbanisme & d'Architecture  
J. de LA RUBIA Dr. Urbaniste, Architecte d.e.s.a., gérant  
S. DEVAUX Géomètre-Expert d.p.l.g. Assistant  
40, rue des Sorrières, 92190 MEUDON - Tél. 01 45 07 08 66

**Objet : DIAGNOSTIC AMIANTE**  
relatif à un immeuble bâti à usage d'habitat : 104 appartements, Caves et parkings

Propriété de : **SI MINERVE III**  
Demandeur : Société G.F.F. VALORIAL, Gérant  
Immeuble, sis : 35, Rue de la République à Puteaux ( 92800 )

Lots de Copropriété : Indivision ; comprenant :  
- Appartements : 190 unités sur 18 niveaux ( RDC à 17<sup>e</sup>) et  
- Caves n° portes : 1 à 66 à Rez de Chaussée et  
67 à 147 au 1<sup>er</sup>. et 2<sup>ème</sup>. S/Sols

## Rapport de visite

### 1 - OBJET DE LA MISSION

Notre mission était de rechercher au moyen de repérage visuel la présence de matériaux ou produits de flochage, calorifugeage ou faux-plafonds susceptibles de contenir de l'amiante dans le cadre du décret 96-97 du 7 Février 1996 modifié.

### 2 - PORTEE DE LA MISSION

Recherche et prélèvements jugés nécessaires d'échantillons de matériaux douteux accessibles, sans démontage, aux fins d'analyses en laboratoire agréée, le cas échéant, vérification de leur état de conservation.

Notre mission concerne exclusivement les matériaux et produits visés au Ch. I ci dessus localisés dans les parties privatives sus énoncées rendues accessibles lors de notre visite de contrôle.

2.1 - Locaux non visités : 6 appartements ( occupants absents lors de nos visites )

- 1<sup>er</sup>. Etage : appart. n° 103 ( T5 )
- 2<sup>e</sup>. Etage : " n° 104 ( T2 )
- 7<sup>e</sup>. Etage : " n° 702 ( T3 )
- 8<sup>e</sup>. Etage : " n° 802 ( T3 )
- 10<sup>e</sup>. Etage : " n° 1008 ( T1 )
- 15<sup>e</sup>. Etage : " n° 1507 ( T3 )

.../...

### 3 - DESCRIPTION SOMMAIRE DES LOCAUX

Notre recherche concerne un immeuble d'habitation ;

Celui-ci se trouve situé : 35, Rue de la République à Puteaux ( 92800 )

Bâtiment : habitation = 190 appartements, caves et parkings

Affectation :  Habitat  Activités  Bureaux  Commerce

Nombre de niveaux : Rez-de-ch., + 17 sur 2 nivx de Sous-Sols.

Surface, environ ( en m2 ) : non connue

- Il est constitué d' appartements, caves et parkings sus indiqués. Ils forment partie intégrante d' un bâtiment contemporain construit en matériaux traditionnels ; structure en béton armé. façades en éléments de béton architectonique moulé préfabriqués, murs et cloisons en maçonnerie traditionnelle.
- Année de mise en service : 1984

### Conclusion :

Lors de nos investigations nous avons procédé au contrôle visuel des matériaux et produits désignés au Ch. 1 ci - dessus susceptibles de contenir de l'amiante et concluons comme suit :

TABLEAU RECAPITULATIF

Locaux	Matériaux douteux	Prélèvements
. Apparts. Rdech/Etages	Rien à signaler	Néant
. Cave et parkings ; RDC et Sous-sol ( 2 nivx.)	F.P. = panneaux isolant de Fibralth + laine minérale Matériau friable  Calorifugeage en plâtre Enveloppe isolante Matériau friable	1 = MET: Résultat négatif cf rapport labo.  1 = MET: Résultat négatif cf rapport labo.
RESULTAT : 2 Prélèvement de matériaux douteux pour analyse en laboratoire ;		
. Analyse d'air par :		
- comptage en microscopie optique à contraste de phase ( MOLP )	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- comptage en microscopie électronique à transmission analytique ( MET )	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

**Le résultat de notre intervention conclut à l'ABSENCE D'AMIANTE \***

Références législatives, réglementaires ou normatives : Décrets 96-97 du 7 Fév.1996 modifié ( D n° 97-855 du 12 Sept. 1997 ) relatif à la protection de la Santé Publique .

Sté. JLR +  
J. de LA RUBIA, gérant



**JLR +** Société d'Urbanisme & d'Architecture  
J. de LA RUBIA Dr. Urbaniste, Architecte d.e.s.a., gérant  
S. DEVAUX Géomètre-Expert d.p.i.g, Assistant  
40, rue des Sorrières, 92190 MEUDON - Tél. 01 45 07 08 66

- P.I. : Laboratoire PROTEC, du 27/11/2001.

## Annexe

### MESURES PREVENTIVES

Extrait du Guide de Repérage des produits dégradés : Précautions à prendre  
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement /CSTB

D'une manière générale, dans le cas où la présence d'amiante est avérée, il convient :

- De repérer cette situation par un marquage sur le lieu et sur un plan,
- De proscrire toute intervention sur les produits amiantifères sans prendre toutes les précautions adaptées au risque,
- De prévenir toute personne occupant les locaux à proximité,
- De tenir ces informations à disposition de toute personne pouvant intervenir sur les produits amiantifères,
- De surveiller l'état de dégradation des produits amiantifères,

Ces dispositions pourront prendre la forme d'un plan de gestion tenu par le propriétaire.



# PROTEC

PROTECTION ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

Palaiseau, le mardi 27 novembre 2001

## ANALYSE DE MATÉRIAUX - AFFAIRE N° 5387 AFFAIRE : PUTEAUX

Date de Réception : 26-nov-01  
Date des Résultats : 27-nov-01

Remarques :

Client : J. DE LA RUBIA Société d'Urbanisme et d'Architecture  
40, rue des Sorrières  
92190 MEUDON

Commande CLIENT :  
Lieu de prélèvement : Minerve 3 - 92800 PUTEAUX

Révision : 1

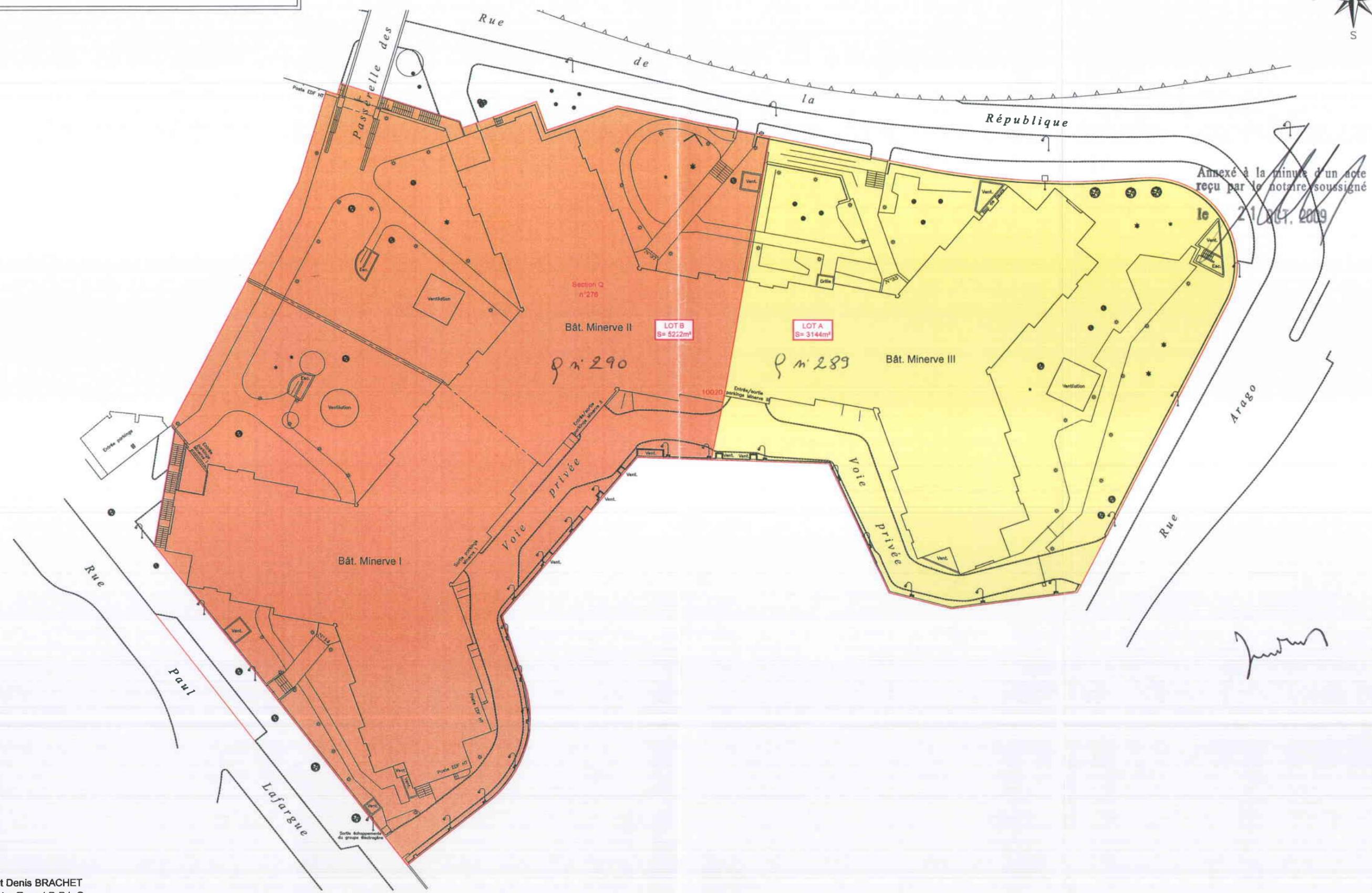
Réf. Prél	Réf. PROTEC	Localisation	Description	Méthode	N(*)	Type Amiante	Autre fibres	Analyste
02	5387-1	Cave n°1 RDC	Panneau fibrolyth + laine de roche	MET	1	Non Détecté	-	GRN
03	5387-2	Cave n°13 RDC	Calorifugeage + plâtre	MET	1	Non Détecté	-	GRN

Les résultats ci-joint ne concernent que les échantillons analysés.

(\*) Nombre de préparations

Contrôle - Qualité

# Plan de division



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

*Signature*

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 0	INDICE :
-----------------------	---------------------------	-----------------	----------

échelle : 1/500

# Plan masse



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

*Justus*

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER :	DATE :	PLAN NUMÉRO :	INDICE :
081918-1	25 janvier 2009	1	

échelle : 1/300

# Rez-de-chaussée

Vers la rue de la République



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 01 2009

Vers la rue Arago

*Signature*

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 2	INDICE :
-----------------------	---------------------------	-----------------	----------

échelle : 1/200

# Premier étage

Vers la rue de la République

11



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

Vers la rue Arago

*John*

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

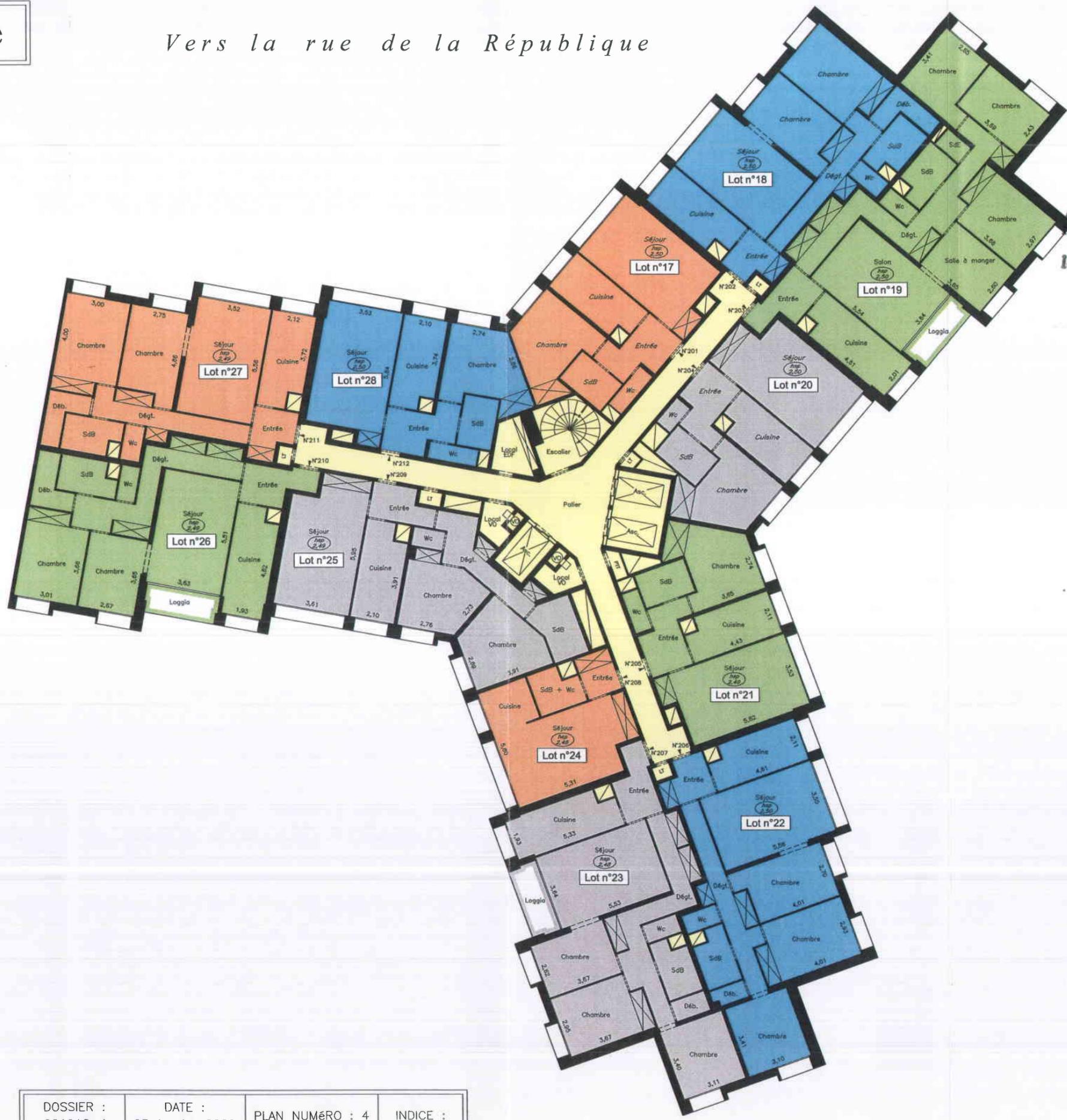
DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 3	INDICE :
-----------------------	---------------------------	-----------------	----------

échelle : 1/200

# Deuxième étage

Vers la rue de la République

12



Annexé à la minute d'un acte reçu par le notaire soussigné le 21 OCT 2009

Vers la rue Arago

*Signature*

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 4	INDICE :
-----------------------	---------------------------	-----------------	----------

échelle : 1/200

# Troisième étage

Vers la rue de la République

13



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

*Justin*

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

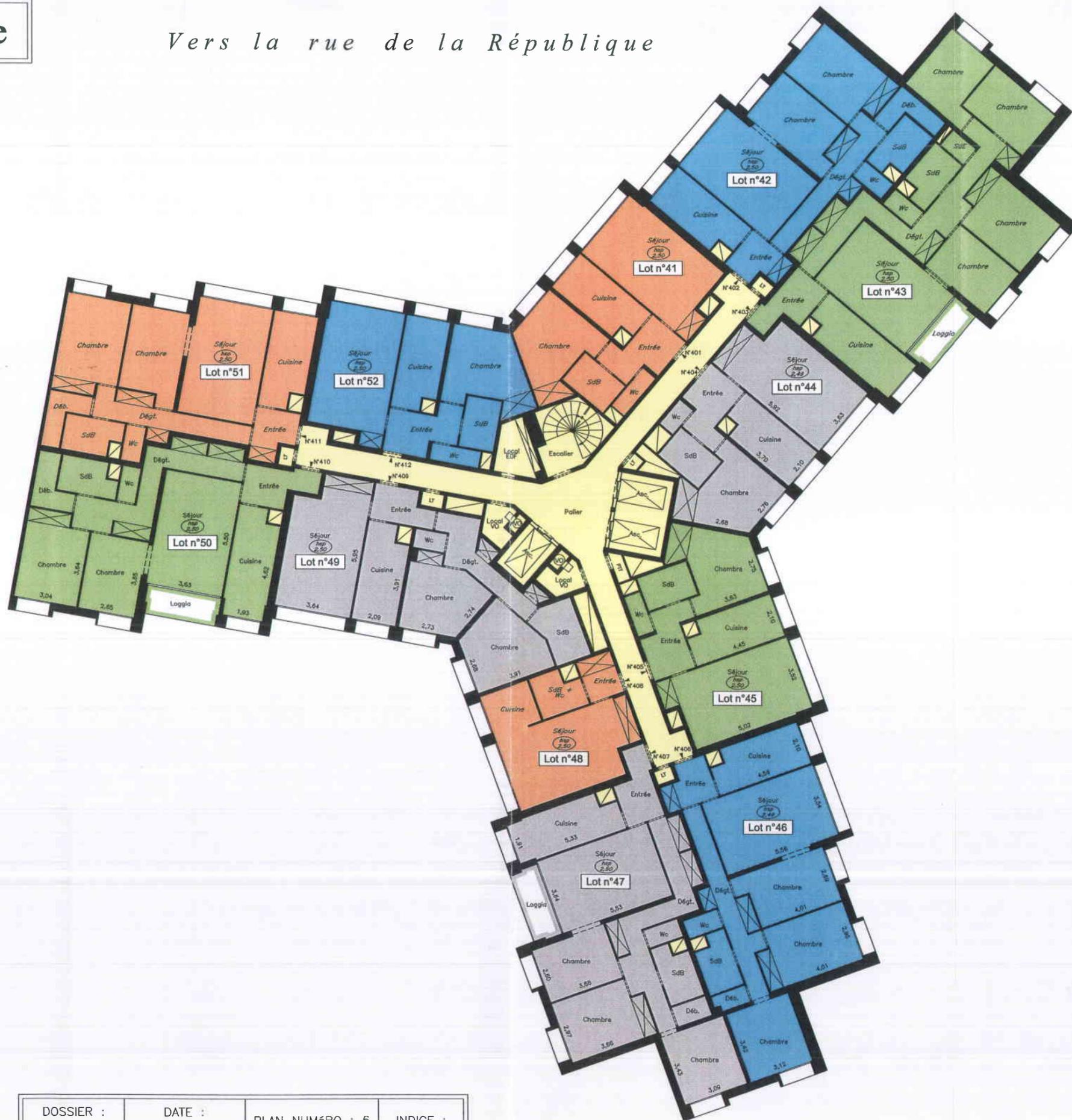
DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 5	INDICE :
-----------------------	---------------------------	-----------------	----------

échelle : 1/200

# Quatrième étage

Vers la rue de la République

14



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 6	INDICE :
-----------------------	---------------------------	-----------------	----------

échelle : 1/200

# Cinquième étage

Vers la rue de la République

15



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT 2009



Vers la rue Arago

*Just*

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 7	INDICE :
-----------------------	---------------------------	-----------------	----------

échelle : 1/200

# Sixième étage

Vers la rue de la République

16



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT 2009

*Justin*

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 8	INDICE :
-----------------------	---------------------------	-----------------	----------

échelle : 1/200

# Septième étage

Vers la rue de la République

17



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

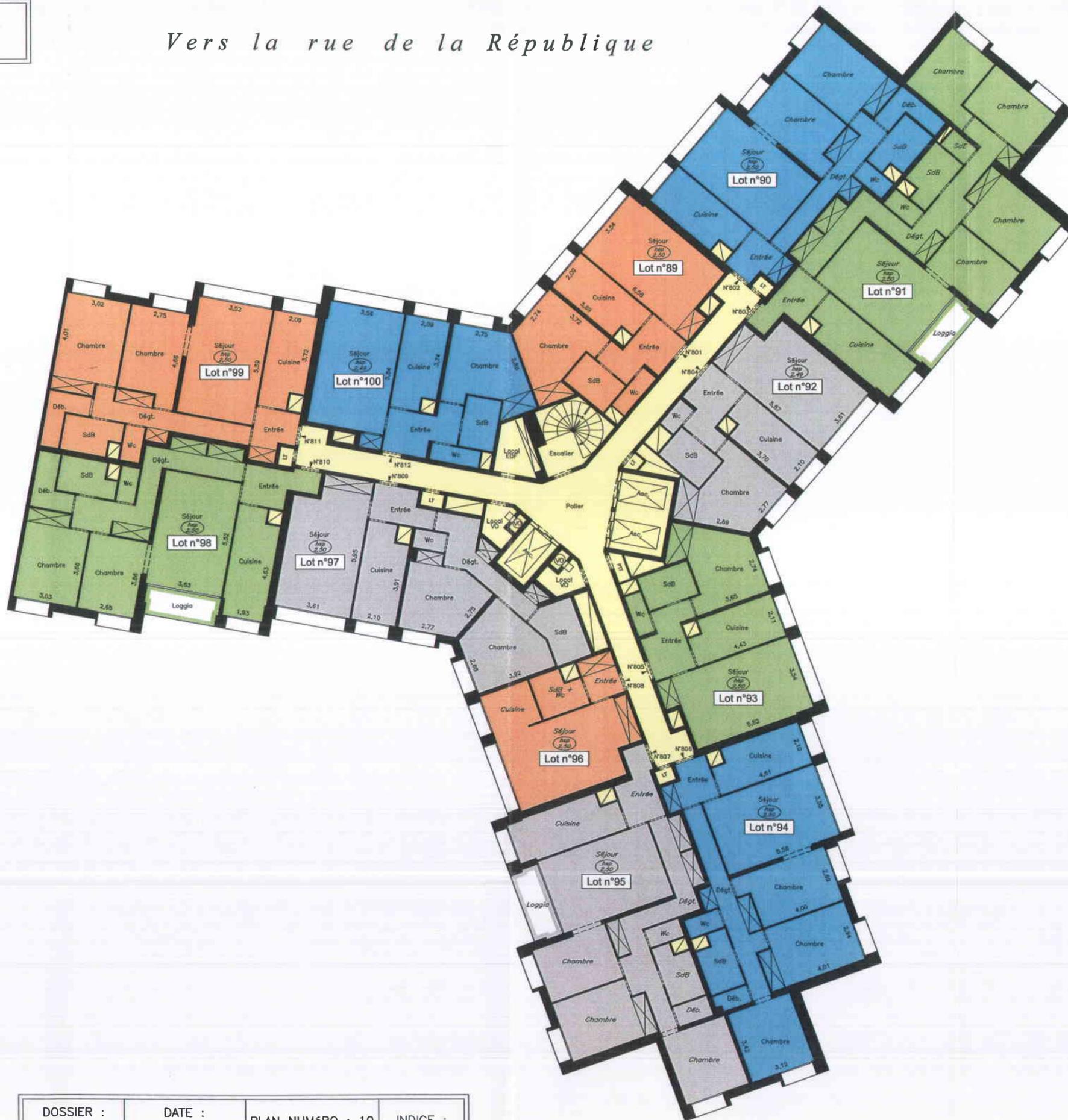
DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 9	INDICE :
-----------------------	---------------------------	-----------------	----------

échelle : 1/200

# Huitième étage

Vers la rue de la République

18



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

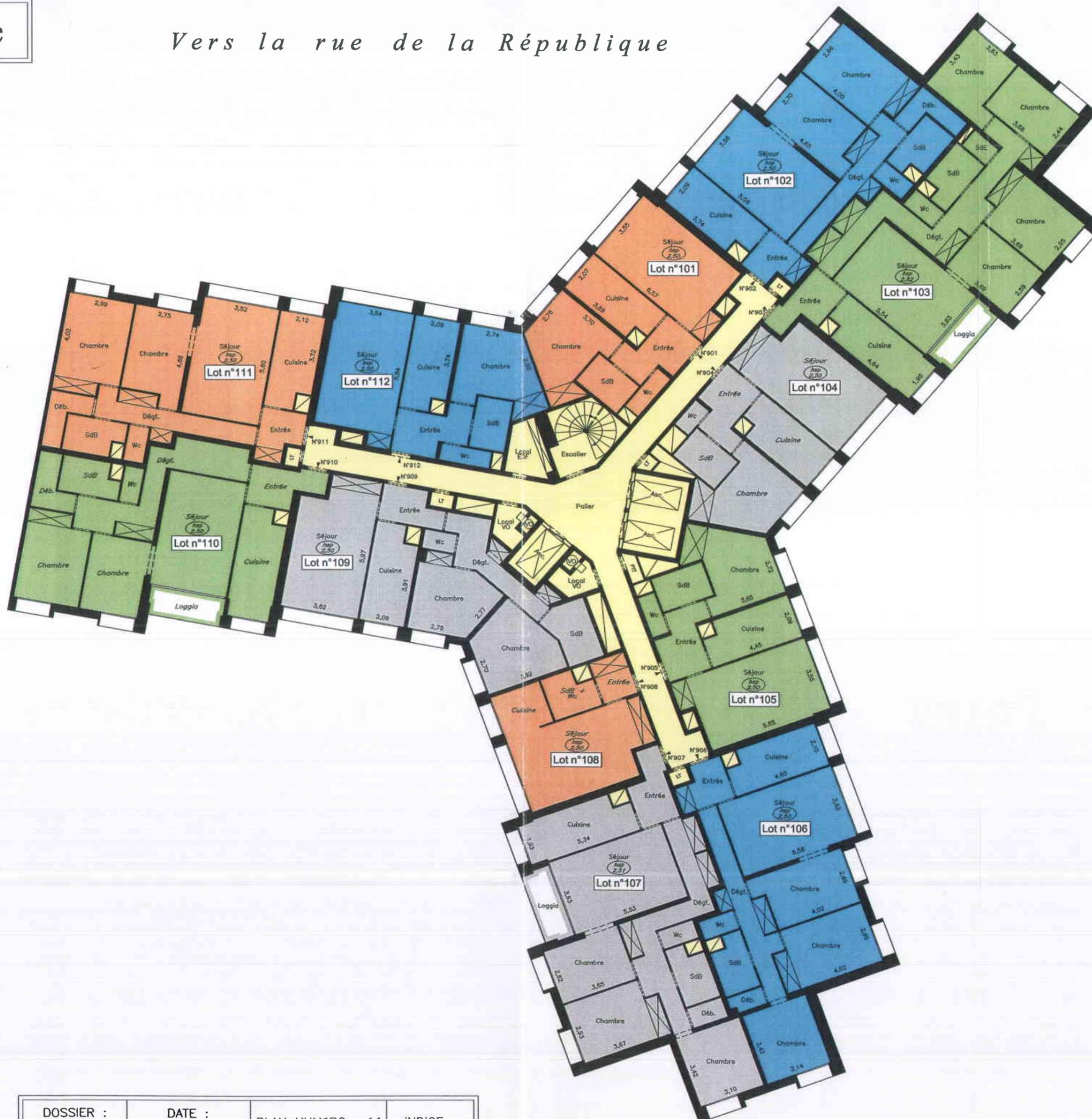
DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 10	INDICE :
-----------------------	---------------------------	------------------	----------

échelle : 1/200

# Neuvième étage

Vers la rue de la République

19



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

le 21 OCT. 2009

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 11	INDICE :
-----------------------	---------------------------	------------------	----------

échelle : 1/200

# Dixième étage

Vers la rue de la République

20



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT 2009

*[Signature]*

Vers la rue Arago

*[Signature]*

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 12	INDICE :
-----------------------	---------------------------	------------------	----------

échelle : 1/200

# Onzième étage

Vers la rue de la République

21



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

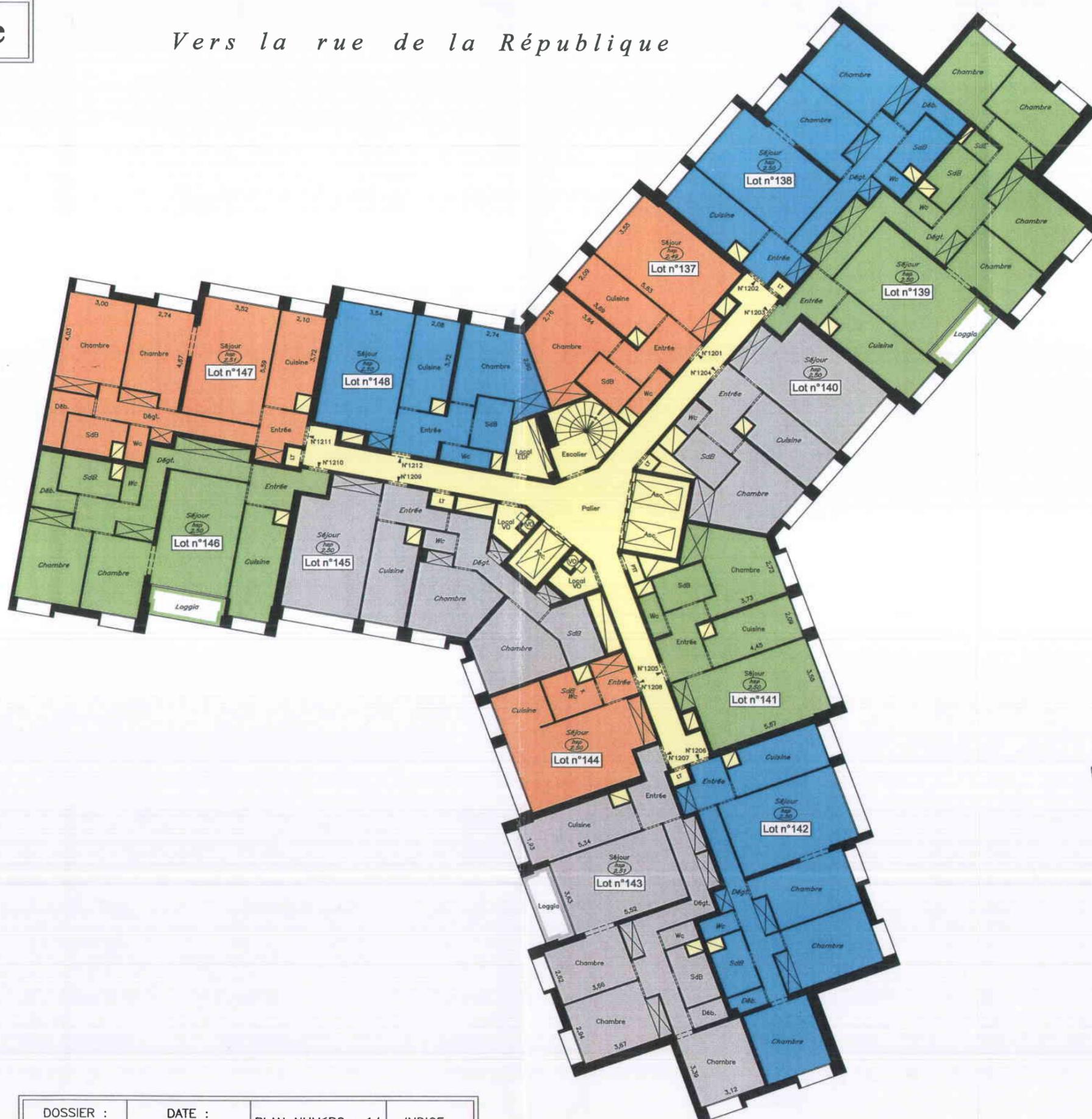
DOSSIER :	DATE :	PLAN NUMÉRO :	INDICE :
081918-1	25 janvier 2009	13	

échelle : 1/200

# Douzième étage

Vers la rue de la République

22



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 14	INDICE :
-----------------------	---------------------------	------------------	----------

échelle : 1/200

# Treizième étage

Vers la rue de la République

23



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 Oct 2009

*Justine*

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 15	INDICE :
-----------------------	---------------------------	------------------	----------

échelle : 1/200

# Quatorzième étage

Vers la rue de la République

24



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

le 21 OCT. 2009

*Justine*

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER :	DATE :	PLAN NUMÉRO :	INDICE :
081918-1	25 janvier 2009	16	

échelle : 1/200

# Quinzième étage

Vers la rue de la République

25



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

*Justin*

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

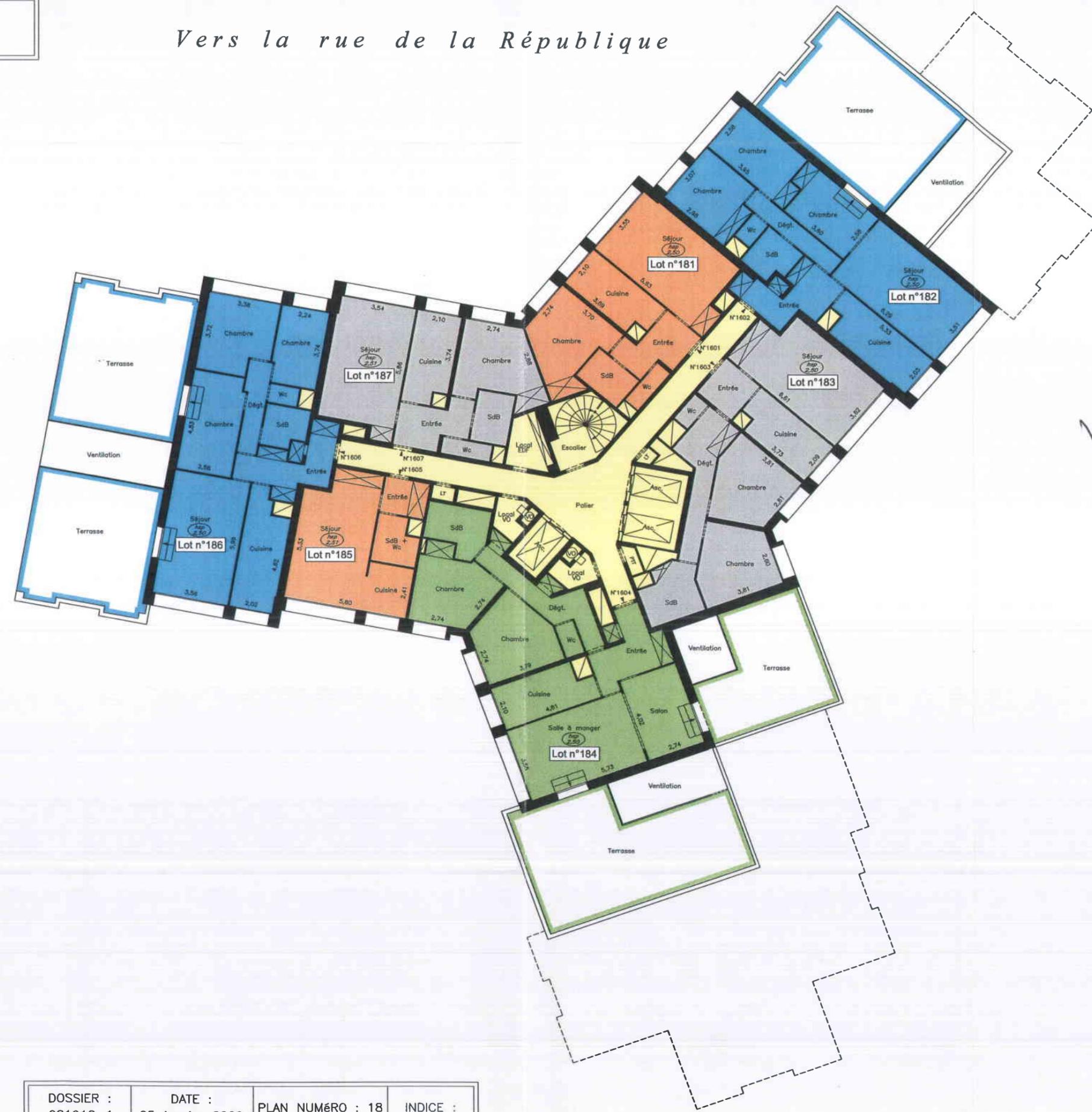
DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 17	INDICE :
-----------------------	---------------------------	------------------	----------

échelle : 1/200

# Seizième étage

Vers la rue de la République

26



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

*Justine*

Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER :	DATE :	PLAN NUMÉRO :	INDICE :
081918-1	25 janvier 2009	18	

échelle : 1/200

# Dix-septième étage

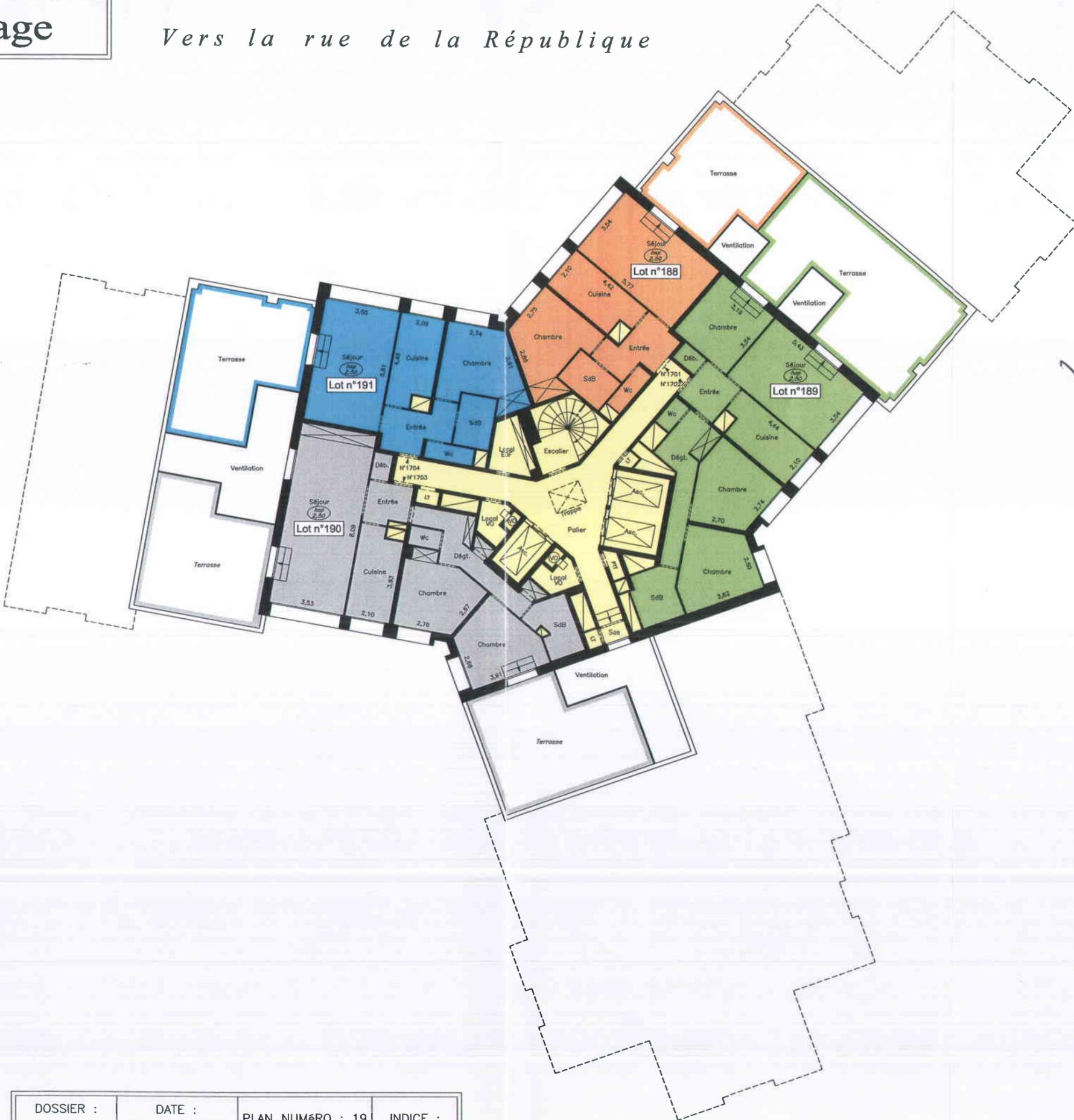
Vers la rue de la République

27



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

*[Signature]*



Vers la rue Arago

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER :	DATE :	PLAN NUMÉRO :	INDICE :
081918-1	25 janvier 2009	19	

échelle : 1/200

Dix-huitième étage

Vers la rue de la République

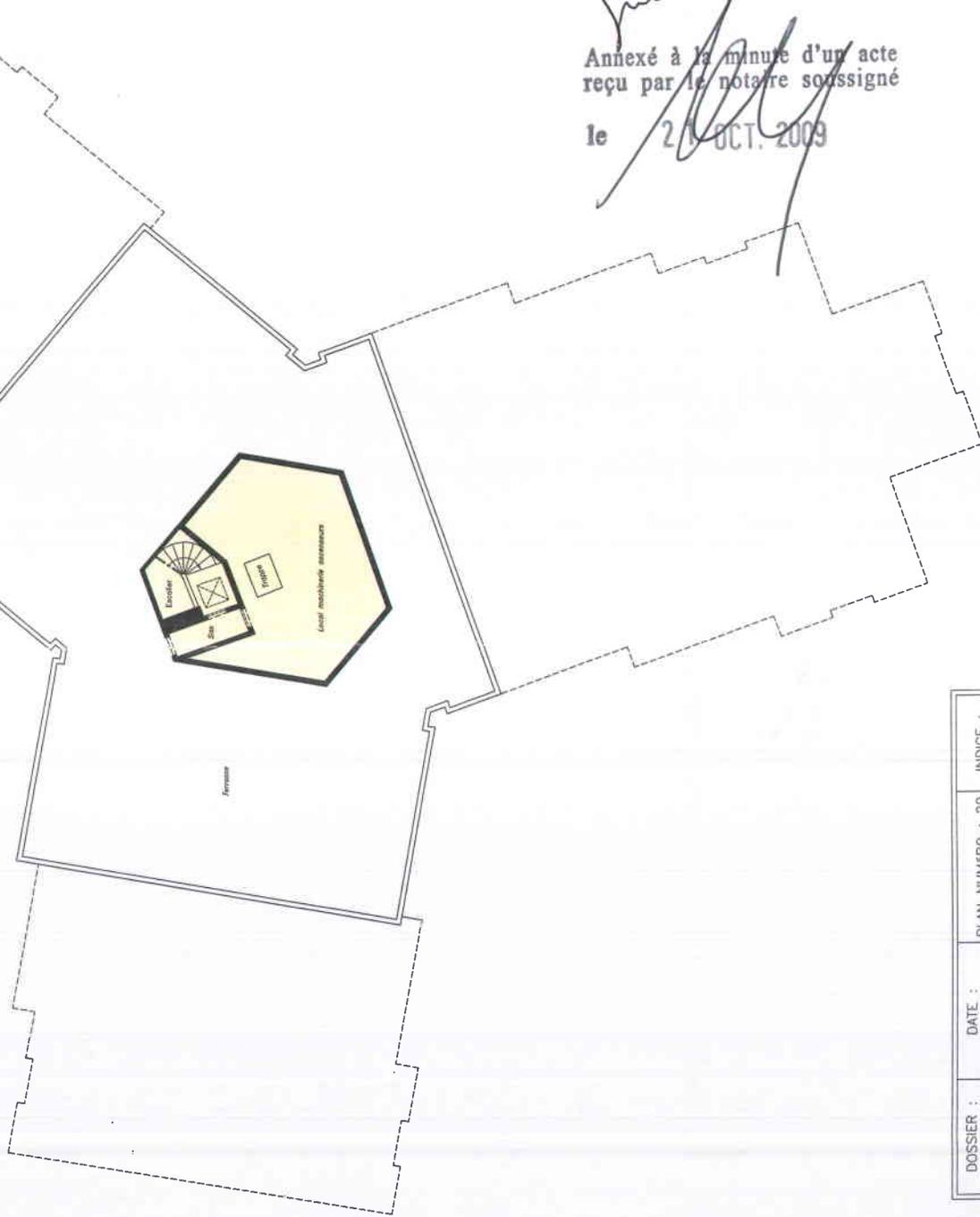


Vers la rue Arago

28

Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

le 25 OCT. 2009



DOSSIER :	DATE :	PLAN NUMÉRO :	INDICE :
081918-1	25 janvier 2009	20	

Cabinet Denis BRACHET  
 Géomètre-Expert D.P.L.G.  
 Expert près la Cour d'Appel de Paris  
 17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
 Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
 contact@cabinet-brachet.fr

échelle : 1/200

## Premier sous-sol



*Justin*

Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

le 21 OCT. 2009



échelle : 1/100

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 21	INDICE :
-----------------------	---------------------------	------------------	----------

# Deuxième sous-sol



*Justin*  
Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009



échelle : 1/100

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 22	INDICE :
-----------------------	---------------------------	------------------	----------

# Premier sous-sol

31



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné  
le 21 OCT. 2009

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER :	DATE :	PLAN NUMÉRO :	INDICE :
081918-1	25 janvier 2009	23	

échelle : 1/250

# Deuxième sous-sol



Annexé à la minute d'un acte  
reçu par le notaire soussigné

27 OCT. 2009

*J. Brachet*

Cabinet Denis BRACHET  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
17, rue du Sergent Bauchat - 75012 PARIS  
Tél. : 01.44.74.36.80 - Fax : 01.44.74.36.89  
contact@cabinet-brachet.fr

DOSSIER : 081918-1	DATE : 25 janvier 2009	PLAN NUMÉRO : 24	INDICE :
-----------------------	---------------------------	------------------	----------